



Un employeur peut-il changer le nbre d'heure travaillée par semai

Par **JOSIANEDUMOULIN**, le **27/06/2009** à **22:15**

Bonjour, rnj'ai un contrat CDI de 35 h hebdo. Mon employeur a t-il le droit d'imposer à sa guise lorsqu'il juge qu'il y a moins de travail de faire faire plus d'heures et par contre de nous demander de ne pas venir quand le travail est moindre. Sachant de plus que nous prenons connaissance du planning parfois le jour même. Merci de me répondre. Bien entendu c'est fait dans un but de destabiliser car il y a un harcèlement moral depuis que nous avons fait établir une étude de poste par la médecine du travail qui a demandé une adaptation à nos employeurs... merci de me renseigner.